

T@mT@m/CFTC.FAE

-----depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89



cftcfae@free.fr



<http://www.cftc-fae.fr>



[facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE)



https://twitter.com/cftc_fae

N° 408 – le 24/10/2016

DANS LA SERIE « UN FINANCIER ÇA N'A JAMAIS DE REMORDS... »

Retraites : La cour des comptes (CDC) frappe encore !

L'existence du régime de retraite des fonctionnaires semble démanger la CDC qui vient produire un nouveau rapport* sur le sujet. Certes, elle reconnaît que les réformes de 2010 et 2014 ont été appliquées de la même façon à la fonction publique et dans le privé, et que la convergence est en marche.

Durée d'activité, cotisations, âges d'ouverture sont alignés. Ages réels des départs et niveau de pension sont déjà très proches.

Mais reste cette règle des 6 derniers mois, qui stabilise le taux de remplacement dans la Fonction publique, alors que la règle des 25 meilleures années « plomberaient » le secteur privé en cas de hausse forte du niveau des salaires !

Dans ce cas les salaires des fonctionnaires ne suivent qu'avec retard et partiellement, l'Administration perd de son attractivité et doit alors distribuer des primes inégalitaires pour retenir ceux dont elle ne peut se passer.

La catégorie active de la Fonction publique gêne aussi, elle favoriserait les fonctionnaires (il faut le dire aux policiers dans la rue...)

**(les pensions de retraite des fonctionnaires 10/16 www.ccomptes.fr-@Courdescomptes)*



La cour préconise un système plus transparent avec un meilleur dialogue social !

Soit ! Depuis le temps qu'on en parle !

Un accroissement de la contribution retraite des employeurs des agents de la catégorie active...

La création d'une caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat...

Les mesures de transparence et de meilleur pilotage du régime peuvent être entendues par la CFTC FAE.

Mais nous restons attachés à nos régimes de retraite car ils sont indissociables de notre statut.

Le calcul sur les 6 derniers mois est parfaitement adapté à nos carrières qui fonctionnent suivant des grilles de rémunération parfois lentes et de modeste amplitude.

Au moment où de nombreux fonctionnaires sont en révolte, **CESSEZ LE FONCTIONNAIRE BASHING, NE TOUCHEZ PAS A NOS RETRAITES !**

